

Budget 2019 de Saint-Hyacinthe

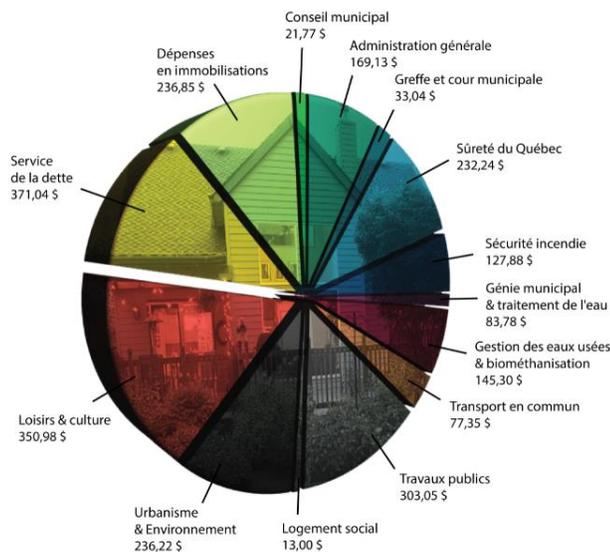
DIMINUTION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR ATTÉNUER L'AUGMENTATION DU RÔLE FONCIER

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 2018 – Le budget 2019 de la Ville de Saint-Hyacinthe s'élève à 105 500 000 \$, soit 3,7 M\$ (3,63 %) de plus que celui de l'année dernière. Malgré cette augmentation, l'impact sur le compte de taxes sera limité. En effet, pour 2019, le taux de taxes diminuera de 0,02 \$ par 100 \$ d'évaluation pour s'établir à 0,725 \$ du 100 \$. « Cette baisse atténuera en partie l'augmentation du rôle foncier de 8,67 % et permettra à Saint-Hyacinthe de demeurer concurrentielle sur le plan de la fiscalité par rapport à des villes comparables de la Montérégie et du Centre-du-Québec », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil.

Concrètement, cette hausse équivaut, pour une maison d'une valeur moyenne de 256 363 \$ avec piscine, à 50,50 \$. Cette augmentation se ventile comme suit. La taxe foncière générale passera de 1 826,13 \$ à 1 858,63 \$, soit une augmentation de 1,78 %. La taxe d'eau passera de 185 \$ à 195 \$ et la taxe d'assainissement de 140 \$ à 148 \$ par unité de logement. Les taxes de piscine, de matières résiduelles et de vidange des installations septiques demeureront inchangées. Par ailleurs, le taux de la taxe foncière pour les immeubles non résidentiels et industriels est légèrement en baisse comparativement à l'an dernier. En raison de l'accroissement de la valeur de ces catégories au rôle d'évaluation, ces taxes connaîtront cependant une hausse de 2,2 % en 2019, pour atteindre 0,85 \$ par 100 \$ d'évaluation. La taxe sur les terrains vacants desservis s'établira pour sa part au double de la taxe foncière générale, soit un taux de 1,45 \$ du 100 \$.

COMMENT SE RÉPARTIRA VOTRE COMPTE DE TAXES PAR SERVICE?



BUDGET 2019 - PORTRAIT DES DÉPENSES SELON L'ÉVALUATION MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DE 256 363 \$ POUR UN COMPTE DE TAXES DE 2 401,63 \$

Conseil municipal	21,77 \$
Administration générale	169,13 \$
Greffes et cour municipale	33,04 \$
Sûreté du Québec	232,24 \$
Sécurité incendie	127,88 \$
Génie municipal & traitement de l'eau	83,78 \$
Gestion des eaux usées & biométhanisation	145,30 \$
Transport en commun	77,35 \$
Travaux publics	303,05 \$
Logement social	13,00 \$
Urbanisme & Environnement	236,22 \$
Loisirs & culture	350,98 \$
Service de la dette	371,04 \$
Dépenses en immobilisations	236,85 \$
TOTAL	2 401,63 \$



Principales variations des revenus et dépenses prévues au budget 2019

Le budget 2019 comporte des revenus additionnels importants provenant principalement du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation. De plus, l'augmentation de la taxe d'eau et de la taxe d'assainissement, de 18 \$ par unité d'habitation, servira spécifiquement à financer adéquatement l'entretien des infrastructures de production et de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées. « La Ville s'assure ainsi d'accroître la qualité et la capacité de traitement de l'eau, le tout dans le respect des plus hautes exigences environnementales », précise à ce sujet M. Corbeil.

Du côté des dépenses, une augmentation du service de la dette découle de certains projets structurants maintenant financés à long terme, tels que le centre de congrès et une partie de la phase 2 de la filière de biométhanisation. Par conséquent, le rachat d'obligations et les intérêts sur la dette à long terme seront plus élevés de 1 926 291 \$ par rapport à l'année précédente, passant ainsi à 10 754 901 \$. Également, l'augmentation de la masse salariale et des bénéficiaires marginaux, celle des coûts de transport et de disposition des matières organiques provenant des bacs bruns ainsi que celle des frais de la Sûreté du Québec contribuent à l'accroissement des dépenses.

La version intégrale du budget 2019 de la Ville est disponible sur le site Internet au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca, section Ville, Finances, Renseignements financiers.

– 30 –

Source : Brigitte Massé
 Directrice des communications
 450 778.8304